

BEYOĞLU

DIRECTION :
Beyoğlu, Suterazi, Mehmet Ali A.
TÉL. : 41892
REDACION :
Galata, Eski Gümrük Cad. No. 12
TÉL. : 49266
Direct.-Propriétaire G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La troisième audience du procès d'Ankara

Les témoins font certaines révélations accablantes pour Kornilof et Pavlof

Le tribunal rejette la demande de la mise en liberté provisoire des deux prévenus

Ankara, 15. — Le procès de l'attentat ourdi contre l'ambassadeur d'Allemagne, M. von Papen, s'est poursuivi hier matin à 9 h. 30 à la Cour Criminelle. Comme dans les séances précédentes, la salle était comble très tôt. La grande porte du Palais de Justice était assiégée par la multitude des curieux venus pour voir les inculpés.

A 9 heures 30, ceux-ci entrèrent dans la salle. Le bocal sinistre contenant les restes d'Ömer était toujours posé devant le tribunal.

Deux changements attiraient l'attention : l'inculpé Abdurrahman était assisté d'un avocat, Me Ziya Şakir, les journalistes turcs et étrangers avaient été transférés à la seconde rangée.

La Cour fit son entrée à 9 h. 50 et ouvrit l'audience. Le président demanda d'abord à Me Ziya Şakir de décliner ses titres de défendeur. Süleyman se leva alors et déclara qu'il se ferait assister également d'un avocat. Cette fois, Abdurrahman se trouvait assez loin de Süleyman sur le banc des accusés.

Les regrets d'Abdurrahman

A 10 heures 30, les documents nécessaires ayant été présentés au tribunal, l'avocat d'Abdurrahman demanda la parole.

— Mon client, dit-il, a évoqué, au cours des séances précédentes, sa vie et les circonstances qui ont fait qu'il a été lié à cette affaire. Je veux, moi, faire ressortir un point devant l'opinion publique : quoiqu'il n'ait été que fort peu mêlé à l'affaire, Abdurrahman n'en est pas moins très repentant. Il a, nous l'effet de certains éléments psychiques, traversé une crise et il s'est laissé emporter par le courant. Maintenant, envahi par des sentiments nationaux, il est rongé de remords.

A ce moment, Pavlof se lève et lit dans sa requête. Il a une main enfouée dans la poche de son pantalon. Le juge lui demanda de rectifier son attitude. Pavlof s'excuse. Il faisait remarquer, dans sa requête, que l'article 59 de la Constitutionnelle et l'article 136 de la procédure pénale donnaient tous deux au prévenu le droit de se défendre et de recueillir les éléments de défense. Il demande dit-il, qu'on ne m'enlève pas ces droits et privilèges.

Le Président — Vous vous répétez.

Pavlof — Par précaution, on m'a mis sous surveillance.

Le Président — Pas sous surveillance.

Pavlof demande

l'assistance d'un légiste soviétique

Pavlof. — Mais la loi n'autorise la détention que dans des cas tels que : fuite, domicile, possibilité de détruire les éléments de la culpabilité. Or, je ne tombe, ainsi que Kornilof, sous aucun de ces trois cas. Nous avons chacun notre domicile. Qu'on nous laisse en liberté, nous sommes prêts à verser une caution... Je

demande également au tribunal qu'il me donne le droit de me défendre. Un légiste russe est arrivé de Russie à cet effet, qu'on lui permette de prendre notre défense... Q'on nous donne le moyen de tirer profit de ce spécialiste. Qu'il puisse se mettre en contact avec nous par écrit et oralement. Que ce légiste participe aux débats. D'ailleurs, la partie de l'accusation compte deux personnages tels que Cemil Albay et Kemal Bora. Et il n'y a pas présentement un équilibre entre la défense et l'accusation.

Le Président. — Un procureur ne demande pas uniquement la condamnation du prévenu; il demande aussi la mise en liberté. Il agit d'après les règles de la loi et de la justice. Il appartient au tribunal de décider.

Pavlov. — Je n'insiste pas sur la participation du légiste soviétique. Je demande seulement ma mise en liberté. Les mesures prises contre moi et mon ami ne sont pas légales. Le légiste arrivé pour se mettre en contact avec nous et auquel les autorités turques ont accordé un visa, dans ce but, doit pouvoir le faire.

On demanda à Kornilof s'il avait quelque chose à dire. Il déclara qu'il partageait en tous points les doléances de son ami.

Sur ces entrefaites, Pavlof et Kornilof ayant entamé une conversation entre eux à voix basse, ils sont invités à la cesser.

Le point de vue du procureur général

Le substitut, M. Kemal Bora, développe ensuite le point de vue du procureur de la République au sujet des demandes formulées par les prévenus.

— Il est faux, dit-il que les droits de défense des accusés aient été lésés.

Au contraire, tout le monde peut constater jusqu'à quel point leurs droits ont été respectés. S'ils sont les seuls à ne pas l'apprécier, nous n'avons rien à dire à ce propos.

Aux termes de l'article 145 de la loi pénale un mari peut assister sa femme à titre de conseiller légiste dans le cas où elle est inculpée. Or, les prévenus ne sont pas des femmes. Il ne peut donc être question de leur permettre d'avoir un légiste pour leur défense.

Le droit d'assistance, devant les tribunaux turcs, n'est accordé qu'aux avocats turcs.

Les prévenus désirent recouvrer leur liberté et demandent leur relaxation. Or, des prévenus passibles de peines lourdes doivent être incarcérés. La loi considère toujours cette catégorie de prévenus comme suspects de vouloir s'enfuir. Nous sommes parvenus à prendre Pavlof à Istanbul et Kornilof à Kayseri. Il est déplacé, de la part d'un prévenu, qui n'a pu être arrêté qu'à Kayseri, de dire : « Je ne fuirai pas ». Je demande le rejet de leur requête.

Kornilof lit, en turc, des articles de lois

Il fallut traduire en russe, aux prévenus, les conclusions du substitut.

Kornilof demande la parole.

— Je ne prétends pas, dit-il, entamer une controverse avec le procureur : il bien plus au courant que moi des lois. Je constate seulement qu'il a omis de lire la seconde partie de l'article 145 du Code pénal.

Kornilof lit en turc le texte en question. Il est précisé que des représentants légaux peuvent figurer à l'audience, en qualité de conseillers.

Kornilof poursuit.

— Le procureur n'a pas pris la peine de nous lire ce passage... Et notre demande ne se rapporte, en fait, qu'aux représentants légaux.

Le Président. — Mais l'article ne concerne que ceux qui sont incapables ou infirmes.

Kornilov. — Notre représentant légal est l'Ambassadeur des Soviets.

Quant à mon arrestation à Kayseri, j'avais été rappelé dans mon pays et je m'y rendais. On se trompe fort si on croit que je prenais la fuite. Mes supérieurs m'avaient rappelés à la suite de la guerre. Le procureur affirme que la loi de procédure ne fut pas violée. Or, des preuves existent le démontrant et lui-même le sait très bien.

Le procureur. — Que veut-il dire?

Kornilov. — Je partage le point de vue de Pavlof.

Le procureur. — Je prie le tribunal d'interdire les discussions futiles.

Le président demanda à Kornilof s'il avait quelque chose à ajouter.

— J'ai beaucoup de choses à demander.

der. Mais, pour le moment, je ne dir rien.

La raison de notre arrestation ne nous ayant pas été communiquée à temps, l'article 198 du Code pénal fut violé.

Le président. — Ces protestations peuvent être annoncées au fur et à mesure du débat. Avez-vous autre chose à demander?

Kornilof répond par la négative.

Après une courte délibération, la Cour repoussa la demande des inculpés.

Mon tympan fut sérieusement affecté par la violence de la détonation. Maintenant, j'entends mal. Une poussière épaisse nous entourait. Ma femme porta sur sa robe, au dos, des morceaux de chair de l'homme qui avait été mis en pièces par l'explosion. J'ai cru d'abord que la matière explosive était liquide qu'elle avait été déposée quelque part. Mais après, à l'examen, je me rend compte que l'explosion avait eu lieu à six ou sept mètres derrière nous. Au moment de l'explosion, ma secrétaire trouvait à cinquante pas de moi. A ce moment, le portier de l'ambassade d'Allemagne a vu deux hommes qui, immédiatement après l'explosion, prenaient la fuite.

Le procureur Cemil Altay observe :

— Il existe, une seconde lettre de M. von Papen adressée à notre tribunal. Je demande que lecture en soit donnée également.

L'Ambassadeur répond à deux questions qui lui ont été posées par notre ministère des Affaires étrangères :

1. — J'ai vu dans les journaux, après l'incident, le portrait d'Ömer, auteur de l'attentat. Je ne le connais pas personnellement. Je ne l'ai vu nulle part.

2. — Je quitte tous les jours, sauf dimanche, la maison le matin à 8 heures.

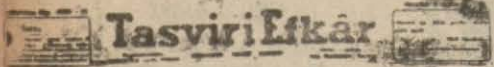
Voir la suite en quatrième page



M. Mussolini passe en revue un détachement de parachutistes italiens après un exercice d'essai

Rome, 15 A. A. — Le Duc s'est rendu dans le centre de l'Italie où il a visité quelques bataillons de chasseurs parachutistes.

La presse turque de ce matin



Les rumeurs de marchandage au sujet de la paix

Une dépêche de Stockholm, note l'éditorialiste de ce journal, annonce que des pourparlers ou plus exactement des marchandages secrets auraient commencé en cette ville entre l'Allemagne et l'Angleterre :

Il n'y a pas de doute que tandis que les honorables dirigeants de toutes les puissances proclament, dans leurs discours, leur intention de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire, dans leur fort intérieur, chacun d'entre eux désire la paix. Mais que voulez-vous qu'ils fassent les malheureux, prisonniers comme ils sont des grands mots et des grandes phrases qu'ils ont prononcées imprudemment : « Nous servons la cause de la civilisation », « Nous lutterons pour les droits des nations et pour leurs libertés »... Et tandis que l'idée seule de la paix fait battre leur cœur, personne d'entre eux n'a le courage de prononcer les paroles que tous attendent : « En voilà assez de cette guerre, entendons-nous une bonne fois ! »

Lors de la précédente grande guerre également, nous avions vu beaucoup d'exemples de marchandages secrets de ce genre. Alors c'est surtout en Suisse que l'on se rencontrait dans ce but.

Tant M. Hitler, qui représente la nation allemande, que M. Churchill, qui tient entre ses mains les destinées de l'Angleterre, ne sont pas opposés par principe à la paix.

Nous qui, depuis la proclamation de la Constitution, avons suivi de très près ce que nous avons vu beaucoup d'exemples de marchandages secrets de ce genre. Alors c'est surtout en Suisse que l'on se rencontrait dans ce but.



Continuation des discussions au sujet de la paix

M. Ahmet Emin Yalman voit de nombreux indices indiquant la possibilité d'un accord pacifique entre les nations :

L'Angleterre et l'Amérique ne sauraient accepter qu'une seule forme de paix : celle qui établirait une véritable sécurité, et donnerait des assurances comme quoi, à l'avenir, l'Allemagne ne pourrait pas se livrer à des agressions à gré de ses desirs.

Si l'Allemagne comprend cette vérité, elle peut prendre à son compte des principes tels que la liquidation définitive de tout système d'esclavage entre les nations. Et c'est encore à l'Allemagne que conviendrait le mieux une paix juste et véritable, car les Allemands sont une nation qui peut avoir la pleine confiance en sa puissance d'adaptation à toutes les conditions économiques et en la puissance de création de réalisation de son industrie.

Il est une chose que l'on ne peut que regretter du point de vue humain ; c'est que la Russie ne veuille se décider à jouer le beau rôle que l'on attend d'elle. Il y avait dans le dernier discours de

M. Staline des paroles clairvoyantes et dignes d'inspirer confiance. Mais l'esprit dont témoignaient ces paroles n'a pas continué à se développer en Russie soviétique. Et celle-ci n'a pas attribué l'importance voulue au fait d'inspirer au monde un sentiment de sécurité à son égard.

Le jour où la Russie aura démontré qu'elle ne poursuit pas de visées impérialistes secrètes ou avouées, qu'elle a abandonné l'idée de provoquer une révolution mondiale, qu'elle a choisi pour principe de servir aux autres de modèle en leur offrant de bons exemples, l'atmosphère politique et sociale du monde changera du tout au tout.



Le marchandage de paix de Stockholm

M. Hüseyin Cahid Yalçın cite aussi des précédents, à propos des négociations qui auraient été engagées à Stockholm :

En 1915, l'Allemagne voulait s'entendre avec la Russie en détachant celle-ci d'avec l'Angleterre. Suivant les commérages que l'on colporte aujourd'hui, elle désirerait actuellement s'entendre avec l'Angleterre, aux dépens de la Russie. Alors, c'étaient nous qui devions faire les frais de l'accord. Aujourd'hui c'est la Russie. Le principe est le même ; il n'y a qu'un ou deux mots de changés.

M. Abidin Daver consacre son article de fond de l'« İkdam » au péril jaune.

M. Nizamettin Nazif parle, dans l'« İstiklâl », des événements en France.

La comédie aux cent actes divers

PREOCOCITE

Des cambrioleurs s'étant introduits par effraction dans la boutique de l'horloger Salomon, établi grand rue de l'Indépendance, à Beyoğlu, y avaient pris quatre montres-bracelets, une montre de poche et une pince. La police n'a pas tardé à identifier les voleurs : c'étaient les nommés Tanaş et Yorgo, deux mauvais garnements, âgés respectivement de 12 et 15 ans. Ces brigands en herbe s'étaient rencontrés dans un cinéma voisin, où l'on projetait uniquement des films d'aventures, histoires de cow boys et de gangsters. Au sortir de la salle, tout pleins de l'enthousiasme, que leur avait inspiré ce « beau » spectacle, ils résolurent de faire aussi bien et mieux que les héros dont ils venaient d'admirer les prouesses. Et ils firent éprouver à la serrure de l'infortuné Salomon le degré des « capacités » qu'ils ont acquises.

D'autre part, deux gamins de 11 et 12 ans, Feridun et Remzi, s'étaient introduits dans un poulailler, à Sarıgözü, Fatih. Le propriétaire s'en aperçut. Il arriva en catimini, ferma à double tour la porte. Et nos deux petits malfaiteurs, malgré leurs pleurs et leurs trépidations, durent attendre, dans cette prison improvisée, l'arrivée des agents.

Eux, du moins, n'avaient vu rien de pareil sur aucun écran !

COMBAT DE NUIT

Les représentants de l'ordre recherchaient depuis quelque temps un récidiviste notoire du nom de Saliheddin. L'autre nuit, la police fut informée que l'homme venait de rentrer chez lui, après plusieurs jours d'absence, au No. 4 de la rue Arablari, à Şehremini. Aussitôt on bloqua l'immeuble, pour prendre l'oiseau au nid.

Sur ses entrefaites, un inconnu y arriva aussi, avec un lot assez important de pneus d'autos. On devina tout de suite qu'il s'agissait là du butin d'un nouveau vol, et on laissa l'homme passer sans être inquiété à travers les postes de surveillance établis autour de la maison suspecte. Peu après, les agents, en force, voulurent pénétrer dans l'immeuble, pour se saisir de Saliheddin et de son acolyte.

Mais les deux malfaiteurs n'attendaient pas la venue des agents ; ils sautèrent par une fenêtre

LA VIE LOCALE

Le printemps est venu, mais le charbon de terre continue à manquer à Istanbul

M. Ekrem Uşaklıgil décrit, dans le « Son Posta », une scène qui témoigne éloquemment de ce que le charbon de terre continue à être insuffisant à Istanbul.

Et pourtant, observe-t-il, l'hiver est passé, le printemps est venu. La consommation du charbon a dû baisser pour le moins de moitié.

Quelle est la raison pour laquelle les difficultés continuent ?

La question des poutres pour les mines

Au commencement de l'hiver, par suite du manque de poutres pour soutenir les galeries des mines, à Zonguldak, des difficultés se sont produites. Nous avons remplacé le fonctionnaire responsable, nous avons trouvé des poutres, la production a repris avec toute son intensité. Les journaux ont annoncé récemment que la quantité livrée quotidiennement par les mines a atteint à nouveau son niveau normal, que des stocks importants ont dû même être constitués aux lieux de chargement.

Si donc ces nouvelles sont exactes, il faut en conclure que le manque de charbon qui commence à se faire sentir à Istanbul provient de quelque chose qui ne marcherait pas bien dans les affaires de chargement et de distribution. Et il convient de chercher ce « quelque chose » et d'y remédier.

Le gouvernement, comme résultat de la politique économique qu'il suit depuis longtemps, a groupé la production du coke, du semi-coke et du charbon de terre de toutes catégories pour en confier la direction, en bloc, à l'EtiBank. Si nous considérons les publications d'avant la présente guerre et les statis-

tiques qui avaient été fournies à ce propos, le but visé était d'accroître la production, de former des ouvriers spécialisés, de permettre aux ouvriers de vivre une existence humaine et autres avantages du même ordre.

Etatisme économique et administration d'Etat

En nous souvenant de tout cela, nous ne saurions exiger de revenir à l'anarchie des Sociétés et de modifier notre politique essentielle. Seulement, pour que l'étatisme économique puisse mener son plein rendement, la première condition qui s'impose c'est d'agir avec une mentalité entièrement conforme à celle d'un négociant, en évitant les interventions excessives de l'Etatisme administratif. On peut donc songer à adopter certaines dispositions destinées à donner plus d'élasticité et d'autonomie au mécanisme existant et à utiliser les spécialistes étrangers qui ont effectivement travaillé dans les exploitations minières.

Le problème des transports

D'ailleurs, si l'on considère que le gouvernement a libéré les entreprises économiques de ce genre de l'obligation de se soumettre aux dispositions de la loi sur les adjudications, on peut constater avec satisfaction que nous nous sommes déjà engagés dans cette voie.

Les questions d'embarquement viennent ensuite, après que cette base aura été enregistrée et convenablement appliquée.

Pour autant que nous sachions, l'EtiBank s'est chargée non seulement de la production des charbons de terre, coke et semi-coke, qu'elle contrôle entièrement, mais aussi de leur transport jusqu'aux grands centres de consommation comme Istanbul. Cela veut dire que les problèmes du transport et de la distribution ont été également entraînés dans l'engrenage de l'économie d'Etat. Si l'EtiBank avait complètement développé son réseau de production, de transport et de distribution, nous aurions pu être exposés à subir les divers inconvénients du prolongement du canal et de l'augmentation du nombre des engrenages. Mais dans la situation actuelle, l'EtiBank n'ayant assumé toute cette tâche au moyen de ses ressources limitées, elle s'est trouvée privée également des forces de l'initiative privée. Or, dans les circonstances actuelles la loi, pour tous les pays, c'est d'utiliser toutes les forces dont ils peuvent disposer, officielles ou privées.

Dans ces conditions, il est nécessaire et indispensable que l'EtiBank concentre tous ses efforts sur le terrain de la seule production et qu'elle laisse à l'initiative personnelle et privée, au besoin sous son contrôle, les transports et la distribution.

Quand il s'agit des denrées nécessaires à l'entretien du pays, nous pouvons invoquer la diminution de la production et l'accroissement de la consommation ; mais en ce qui a trait au charbon de terre, aucune excuse n'est admissible. Zonguldak est un trésor. Après avoir assuré les besoins du pays, le charbon que nous pourrions vendre aux pays voisins nous assurerait les articles ou produits dont nous avons besoin. Et c'est surtout aujourd'hui que nous pourrions tirer le maximum de profit de ce trésor.

Roxani M. Harmuizadon
et
Constantin D. Kombothekra
Fiancés
Beyoğlu, 12 avril

COLONIES ETRANGERES
La célébration du 21 avril
Le 21 avril, à 17 h., les Italiens de notre ville, se réuniront à la « Casa d'Italia » pour célébrer la Naissance de Rome et la Fête du Travail.

Le Ciné
SARAY

informé sa nombreuse clientèle
que devant le **SUCCES** toujours
grandissant du film **INCOMPARABLE**

LE SIÈGE de l'ALCAZAR

avec

MIREILLE BALIN et FOSCO GIACHETTI

Ce Chef-d'œuvre de l'ART CINEMATographique

sera maintenu quelques jours encore à l'écran

dans sa **VERSION FRANÇAISE**

COMMUNIQUE ITALIEN

activité aérienne en Cyrénaïque.
Deux appareils anglais mitraillés
et dix autres abattus. — Un
avion de reconnaissance anglais
abattu

Rome, 15. A.A. — Communiqué No.
du Quartier Général des forces
armées italiennes :

Vive activité aérienne au dessus de
Cyrénaïque. Nos chasseurs, enga-
gés dans un combat avec une forte for-
mation ennemie dans les environs
de Gazala, abattirent deux appa-
reils et en mitraillèrent efficacement
d'autres. Au cours d'une incursion
dans un appareil britannique, atteint
le tir de la D. C. A. s'écrasa
sol.

Deux de nos appareils ne rentrèrent
à leur base.
Au cours d'un engagement aérien
d'un avion de reconnaissance anglais fut
abattu par nos chasseurs en Méditer-
ranée centrale.

COMMUNIQUE ALLEMAND

activité offensive soviétique a
faibli encore. — Le bombarde-
ment de Léninegrad par l'artillerie
lourde. — Le martèlement de
Berlin. 15. A.A. — Le haut-comman-
dement des forces armées allemandes
communiqua :

A l'Est, l'activité offensive de l'en-
nemi a faibli davantage encore. En
quelques rares points seulement, l'ad-
versaire a attaqué avec des forces
certaines importance, pour être
poussé.

Des actions offensives allemandes
ont valu aux troupes allemandes des
succès d'ordre local. L'artillerie lourde
a bombardé des installations
d'importance militaire à Lénin-
grad. Des incendies qui se sont pro-
duits, et des explosions ont été ob-
servés.

Des attaques couronnées de succès
ont dirigées contre des installations
aériennes et un aérodrome à Sébasto-
pol.

En Afrique du Nord, vive activité
de reconnaissance de part et d'autre.
Des concentrations de véhicules auto-
mobiles et des aérodromes des Britan-
niques ont été bombardés avec de
la mitraille.

Les attaques contre des installations
aériennes et des aérodromes de l'île de
Malte ont été continuées de jour et de
nuits. Au cours de l'une d'elles, un
aéronef du poste émetteur de Ri-
moult a été détruit par une bombe
qui a explosé en plein. Des chasseurs
allemands ont abattu dans le ciel de

Malte et au large de la côte nord-
africaine neuf avions britanniques.

Hier, neuf avions britanniques ont
été descendus, en combat aérien, au-
dessus de la Manche et sur la côte
norvégienne.

Des bombardiers britanniques ont
attaqué cette nuit l'Allemagne occi-
dentale. La population a eu quelques
tués et blessés. La D. C. A. et les
chasseurs de nuit ont abattu dix des
appareils assaillants.

COMMUNIQUE ANGLAIS

L'activité de la R. A. F.
Onze bombardiers sont man-
quants

Londres, 15. A. A. — Le ministère
de l'Air communique :

Une forte formation de bombardiers
a derechef attaqué la Ruhr la nuit
dernière. Des objectifs industriels ont
été violemment bombardés. Beaucoup
d'incendies dont quelques-uns étaient
très grands brûlaient lorsque nos
avions prirent le chemin du retour.

Des docks au Havre et des aédro-
mes en territoire occupé ont été aussi
attaqués. Des mines ont été mouillées
dans les eaux ennemies.

Onze de nos bombardiers ne sont
pas rentrés à leurs bases.

L'avance japonaise en Birmanie

Un coin entre les forces anglaises et chinoises

New-York, 15 A.A. — On mande de
Tehoung-King aux agences américaines
que le porte-parole de l'armée chinoise
annonça hier soir que les Japonais oc-
cupèrent Tangwingye, située à 225 ki-
lomètres à l'ouest de Mandalay.

Cette position permet aux Japo-
nais d'enfoncer un coin entre les
forces chinoises et britanniques dé-
fendant les fronts des rivières Sit-
tang et Irraouaddi.

Des Hindous combat- tent avec les Japonais

Une compagnie a débarqué
à Cebu

Tokio, 15 AA. — L'Agence Domei si-
gnale de Cebu qu'une compagnie hin-
doue provenant de Singapour prit part
avec les Japonais à l'occupation de
Cebu.

LES ASSOCIATIONS

Touring et Automobile Club
de Turquie

En vertu de l'Article 7 des Statuts
du Touring et Automobile Club de Tur-
quie reconnu d'utilité publique, les
membres qualifiés sont priés d'assister
à l'Assemblée annuelle qui se tiendra,
au Halkevi, Tepebasi, le Samedi, 18
Avril 1942, à 3 heures et demie p. m.

LES ARTS

Un brillant succès de Mlle Nanasova

Mardi dernier a eu lieu au Théâtre
Français le concert de ballet organisé
par Mlle Evgenia Nanasova.

Dès les premières mesures, le public
qui remplissait jusqu'à la dernière place
du théâtre avait pu se rendre compte
que cette manifestation allait être d'une
qualité absolument exceptionnelle.

Mlle Nanasova a interprété avec une
grâce désinvolte la valse viennoise de
la « Vie d'artiste » de Strauss ; elle a
exécuté avec technique, précision et
souplesse les exercices formant le com-
mentaire chorégraphique de l'étude nu-
méro 3, op. 10 de Chopin ; enfin, une
valse classique sur un air de Moskov-
ski lui a fourni l'occasion de se livrer
sous nos yeux à un travail de « pointes »
exact et précis.

Durant toute cette première partie du
programme, elle s'était révélée balle-
rine accomplie. Elle réalisait pleinement
les promesses du « petit rat » dont nous
avons applaudi les brillants débuts lors
d'une matinée des élèves de Mme Do-
rat. Peut-être aurions-nous souhaité un
peu plus de « fondu », plus de spontané-
té dans les mouvements, d'ailleurs exé-
cutés avec une perfection de rythme et
de temps absolue.

Ce reste de raideur que nous pensions
discerner est un mince défaut que l'exer-
cice et le temps — car Mlle Nanasova
est très jeune encore — suffiront à faire
disparaître. Et nous attendions avec une
certaine curiosité la « Jota », qui formait
le N. 6 du programme.

Tout de suite, ce fut un éblouisse-
ment. Mlle Nanasova témoigna d'une
aisance d'une fougue qui forcèrent l'ad-
miration des plus difficiles. Plus la moi-
dre raideur et pour peu que ses casta-
gnettes, maniées avec grâce, eussent ren-
tré avec un peu plus de vigueur, nous
eussions juré qu'une véritable fille d'Es-
pagne bondissait sur les planches aux
sons de la musique endiablée de Larregla.

Mlle Nanasova, avec ses grands yeux
noirs, ses cheveux d'ébène a bien d'ail-
leurs le physique d'une Espagnole fré-
missante et passionnée.

Le fragment de la « La fontaine de
Bachtchisaray » d'Assafieff, exécuté avec
infinitement d'expression comme aussi
tout le reste du programme ne firent
que confirmer l'excellente impression
que nous avions éprouvée avec la
« Jota ». Mimique parfaite, qui com-
plète et illustre le dessin chorégraphi-
que, technique impeccable.

L'accompagnement intelligent de M.
Carlo d'Alpino Capocelli fut tel qu'on
pouvait l'attendre de cet artiste dont
nous n'avons plus à faire ici l'éloge. Le
trio de la « Romance dédiée à la fon-
taine de Bachtchisaray » exécuté par
Mme L. Radomska, MM. N. Alalemciaa
et Capocelli constituait un vrai régal, de
grâce pénétrante et de fraîcheur.

Les morceaux de chant de Mlle A.
Babikyan ont été fort applaudis.

Récitals de piano des élèves
du professeur L. Sommer

Les élèves de l'éminent professeur L.
Sommer donneront deux récitals à l'U-
nion Française. Le premier de ces événements
musicaux, dédié aux œuvres de Fr.
Liszt aura lieu le dimanche 19 courant
à 20 h. 30 et le second le samedi 25
avril à 17 heures.

Voici les noms des élèves du profes-
seur Sommer qui prendront part à ces
récitals :

Mehmed Erbil, Alba Guglielmi, Gar-

Le prince de Piémont, commandant
des armées de l'Italie Centrale,
méridionale et insulaire

Quelle que soit l'atta- que de l'ennemi, ses efforts seront brisés

Rome, 15 A.A. — Le prince de Pié-
mont prit aujourd'hui le commandement
du groupe d'armées de l'Italie centrale,
méridionale et insulaire. A cette occa-
sion, il adressa un ordre jour à l'armée
disant sa confiance en elle pour, « *quelle
que soit l'attaque que l'ennemi ose-
rait tenter, tous ses efforts soient
brisés avec décision* ».

Né le 15 septembre 1904, le prince
héritier Humbert de Savoie est dépositaire
de cette tradition qui veut que
les princes italiens soient des militaires
et des soldats au sens le plus complet
du mot et connaissent effectivement
toutes les joies, mais aussi tous les sa-
crifices et toute l'abnégation du dur
métier des armes.

Ceux qui ont habité Turin au lende-
main de la précédente grande guerre
ont pu connaître un jeune officier, à la
taille élancée, qui était toujours le pre-
mier à l'exercice, toujours prêt à remplir
strictement ses devoirs militaires : c'était
le prince de Piémont.

Commandant d'un groupe d'armées au
cours de la présente guerre, le prince
Humbert dirigea personnellement l'atta-
que déclenchée le 21 juin contre les po-
sitions naturellement puissantes et renfor-
cées par des ouvrages accumulés qui
défendaient la frontière française des
Alpes. C'est à lui que le Duce, en sa
qualité de commandant des forces d'o-
pérations, a adressé la lettre qui résumait
comme suit la bataille des Alpes :

« Italiens et étrangers doivent savoir que, du
Petit St. Bernard au fleuve Roja, le premier
système de la Maginot alpine a croulé sous l'as-
saut de l'infanterie italienne, qui l'a défoncé sur
une profondeur variant entre 8 et 32 km. »

bis Papazian, Mafalda Kazlowski, Irène
Gitsopoulou, S. Basmaci, G. Manioglou, M.
Alan, S. Tunç, S. Sperer, H. Malta, O.
Litopulo, R. Niego, T. et A. Carantino,
O. Kalisiç et A. Alexitch.

Le concert du Trio Italien
Samedi, 25 avril, à 17 h., aura lieu à
la « Casa d'Italia » le concert donné par
le « Trio Italien », Prof. V. Lifonti (piano)
S. Romano (Violon) et U. Corpi (Vio-
loncelle). En voici le programme :

Ière PARTIE	
MOZART	SONATA Allegro Minuetto
PUGNANI-KREISLER	Preludio Allegro
SARASATE	Serenata
NOVACEK	Moto perpetuo violone-pianoforte
SCARLATTI	2 Sonate
LONGO	Tarantella
LONGO	Capriccio pianoforte
IIème PARTIE	
GRODZKI	Serenata
POPPER	Gavotte
BOCCHERINI	Rondo violoncelle-pianoforte
BEETHOVEN	TRIO No 3 Allegro Andante con variazioni Minuetto Prestissimo

L'entrée est libre et gratuite.



DEUTSCHE ORIENTBANK

FILIALE DER

DRESDNER BANK

Istanbul-Galata
Istanbul-Bahçe Kapi
Izmir

TELEPHONE : 44.690

TELEPHONE : 24.416

TELEPHONE : 2.334

EN EGYPTE :

FILIALES DE LA DRESDNER BANK AU
CAIRE ET A ALEXANDRIE

La troisième audience du procès d'Ankara

(Suite de la 1ère page)

heures et me rends à pied à l'Ambassade. A midi, je retourne chez moi. Le soir, je fais une promenade vers le parc. Madame Papen aime beaucoup ces promenades.

Les témoins et les dossiers

Le défilé des témoins commence ensuite on en entendra trois, au cours de cette séance: un fonctionnaire de l'ambassade de France et deux employés de l'hôtel 'Toros'. Ils n'apportent aucun élément nouveau.

Après une interruption, vers midi, l'audience est reprise dans l'après-midi. Lecture est donnée d'une série de documents figurant au dossier. C'est d'abord le procès-verbal des dépositions faites le 8 mars, par Kornilof au vilayet. Il y indique la série de ses résidences successives en Turquie et insiste sur le fait que le communisme n'admet pas les actes de terrorisme individuel.

La lettre de S. E. von Papen

On passe à la lecture des documents du dossier No 1.

Lecture est donnée alors de la déposition par écrit envoyée au tribunal par l'ambassadeur d'Allemagne à Ankara, S. E. Franz von Papen. En voici le texte :

— Le 24 février au matin, je me rendais à pied de mon domicile à l'ambassade. Ma femme, Mme. Papen m'accompagnait. A 10 heures 3 minutes exactement, comme je me trouvais près de l'ambassade d'Italie, j'entendis une violente explosion qui s'était produite derrière nous. Je tombai à gauche et me fit légèrement mal à la jambe gauche.

« Ma femme était tombée en même temps que moi. Mais nous nous relevâmes rapidement. Je fis signe à un taxi qui passait à ce moment et dis au chauffeur d'avertir immédiatement la police.

Un autre document, en date du 14 mars, a trait aux circonstances dans lesquelles Kornilof a fait la connaissance de Süleyman. Il est établi que le prévenu ne s'est pas rendu chez le coiffeur Marcel. C'est le coiffeur Moïse qui aurait mis en rapport les deux hommes. Kornilof nie.

Un autre document, en date du 3 mars, fournit des détails sur Pavlof. Il y est constaté que sa caractéristique est un ton sarcastique; il fume des cigarettes « Enalâ », pèse 90 kg., a le type tatar, avec une bouche large. C'est un homme bruyant, qui parle avec force gestes. A table, il boit du vin avec excès.

Les prévenus exigent que toutes ces pièces leur soient traduites une à une.

Un incident d'audience

La lecture du rapport en date du 7 mars donne lieu à un incident. Le rapport a trait à une confrontation qui a eu lieu, le jour-là, au Vilayet. On constate qu'à l'entrée de Kornilof, Pavlof lui a fait un signe, de l'oeil.

A la lecture de la traduction, le prévenu proteste.

— Je n'ai fait aucun signe. Ces procès-verbaux sont faux.

Le Président:— Nous pouvons démontrer le contraire.

Le procureur Cemil demande la parole :

— C'est nous qui avons élaboré ces rapports. Si vous le permettez, nous répondrons plus tard.

Le substitut Kemal Bera se lève pour formuler l'observation que voici :

— Pavlof s'est livré à des critiques graves et laides contre notre fonction. Nous lui avons adressé les avertissements voulus pour qu'il ne persiste pas dans ces insinuations. Je suis obligé de mettre de côté le respect des droits de la défense pour lui répondre.

Le président intervient pour inviter Pavlof, par l'entremise du traducteur, à être plus respectueux des usages.

Le procureur continue :

— La fausseté est une accusation que la justice turque ne saurait tolérer. La justice turque s'est donné pour principe de mettre en évidence toute chose, de

révéler toute vérité. Je retourne à Pavlof avec indignation et dégoût ce mot de falsification qu'il a prononcé. Si les dépositions sont sans fondement, Abdurrahman est en notre présence. Le cas échéant qu'on l'interroge. Je prie tout particulièrement d'inviter le prévenu à ne pas outrepasser les droits de la défense.

L'avocat d'Abdurrahman fait, à son tour, une déclaration au nom de son client.

— Devant la mort, nous avons dit toute la vérité à la justice turque. Nous repoussons l'assertion, suivant laquelle des pièces, qui portent notre signature, seraient entachées de fausseté.

Le Président conclut en déclarant que de pareilles insinuations seront punies d'après les dispositions de la loi. L'interprète transmet cet avertissement aux prévenus.

La lecture des rapports se poursuit. Un procès-verbal en date du 13 mars constate que lorsque on lui a présenté la photo d'Ömer, Pavlof a violemment rougi, a donné des signes de nervosité et a fait des efforts pour dissimuler son émotion. On enregistre aussi, dans le même rapport, cette phrase de Pavlof : « Si cet attentat avait été organisé par ceux qui se trouvent à l'ambassade des Soviets, la tentative aurait mieux réussi ».

Comment la bombe a éclaté

A 10 h. 10, troisième audience. La lecture des procès-verbaux continue. Un des documents fournit le signalement de la nommée Irène qui a présenté Pavlof à Abdurrahman.

Puis on entend la lecture du procès-verbal du 24 février, concernant les circonstances dans lesquelles a eu lieu l'explosion de la bombe. Les détails sont ceux que nous connaissons déjà. Il est longuement question des constatations du Prof. Payot, de l'Institut de police, au sujet des débris humains recueillis sur les lieux.

La lettre en date du 23 février adressée à Süleyman, par Abdurrahman, pour l'inviter à retourner à Istanbul, est signée Abbas. C'est là une signature conventionnelle qui a été adoptée par le prévenu, parce qu'elle plus courte que son vrai nom. Dans sa réponse, Süleyman constate qu'à Ankara « le temps est mauvais ». On demande au prévenu de préciser ce qu'il entendait par ces termes.

— Abdurrahman aurait dû comprendre que les affaires allaient mal ici...

Süleyman rectifie aussi un point important de sa déposition antérieure devant le tribunal. Il avait dit qu'Ömer lui aurait annoncé, à la station d'Ankara, qu'un attentat allait être perpétré contre M. von Papen. Il précise qu'il lui avait été dit simplement que M. von Papen serait « nettoyé ».

Suivant le rapport de la commission technique des fabriques militaires, la machine infernale n'était pas une bombe; elle était chargée à la dynamite ou encore avec une matière explosive dans le genre de la protite. Elle pesait 3 à 4 kg. Ömer la portait suspendue sur sa poitrine. Il tenait d'une main cet engin et de l'autre un revolver. Les débris de la poche de son pantalon, qui ont été retrouvés, démontrent qu'il n'avait pas l'arme en poche. Il se pourrait qu'Ömer ait fait éclater au moyen de son revolver l'engin qu'il portait. Mais les balles et le déclin de l'arme qui ont été retrouvés ne permettent pas de le démontrer.

L'auto était celle de l'Ambassade des Soviets

On a remis un nouveau document au tribunal: Il résulte de l'enquête de la police que l'auto portant le No. A. E. 531 mentionnée par le prévenu Abdurrahman appartenait à l'Ambassade des Soviets. C'est dans cette voiture que se trouvait Pavlof quand il l'a rencon-

tré à Dolmabahçe.

La quatrième audience a commencé à 19h.45 devant un auditoire moins nombreux. Les dames surtout étaient rares. Pavlof déclare une fois de plus qu'il n'a rien de commun avec l'attentat, que c'est là un drame dont il est sûr que les véritables acteurs seront connus.

— Les provocateurs, affirme-t-il, continuent à agir dans le cadre du programme qu'ils avaient dressé. Il y a eu l'occurrence chantage, calomnie et attentat. Le but des provocateurs est de présenter l'URSS comme l'ennemie des démocraties et partant de la Turquie. Ils ont pu échapper au tribunal. Il est très probable que ce soient des trotskystes qui aient monté le coup.

Les rapports de la médecine légale et du Prof. Payot, continue Pavlof, ont établi la distance à laquelle l'explosion a eu lieu. M. von Papen, dans sa lettre, qui vient d'être lue, dit que l'explosion a eu lieu à 5 ou 6 mètres de l'endroit où il se trouvait. En réalité, ceux qui ont fait éclater la bombe ont choisi une distance à laquelle elle pouvait être inoffensive pour von Papen. (sic).

La bombe n'a pas été lancée contre lui, mais contre nous. C'est de ce fait que nous nous trouvons ici. Je demande que l'on précise la distance à laquelle l'explosion a eu lieu.

Ömer n'était pas seul

Les dépositions des témoins recommencent. Celle de Mlle Bigum Tokgöz, qui a été blessée sur les lieux de l'explosion, est fort importante.

— Peu avant l'explosion dit-elle, deux personnes sont sorties d'une autovenant de Kavaklıdere. Elle ne sont entretenues au bord de la route avec trois personnes venant d'Ankara.

Puis quatre d'entre ces personnes ont pris place dans une auto couleur groseille.

Très intéressantes, également les dépositions du chauffeur Fahri Uçar.

Le témoin déclare connaître Kornilof et il ajoute l'avoir vu peu avant l'incident. Il a vu aussi Ömer, le même jour.

— J'avais embarqué, dit-il, une vieille dame à la station. Je la menais à Kavaklıdere. Elle avait pris place à mes côtés.

J'espérais trouver un autre client en cours de route, ce qui fit que je regardais attentivement autour de moi, tout en avançant. Près de l'ambassade d'Italie, je vis un homme tenant un objet enveloppé dans un linge rouge. Je courai et m'approchai de lui.

Tout d'abord, il ne fit aucun cas de mes appels; quand je courai pour la seconde fois, il me regarda attentivement et me fit signe « non », de la tête. J'ai continué ma route. J'étais à Kavaklıdere quand j'ai entendu l'explosion. Mon attention a été attirée par le fait que l'homme que j'avais vu quelques instants auparavant avait disparu. Lorsque je vis un peu plus loin le chapeau de cet homme et un lambeau de son paletot, je compris qu'il avait été déchiqueté par l'explosion.

Le même jour, on m'a montré beaucoup de photos à la police. J'en ai trouvé aucune qui lui ressemblât. Mais le lendemain, quand on me montra de nouvelles photos, j'ai reconnu Ömer.

On demande au témoin comme il avait connu Kornilof.

— J'utilise pour mon auto les déchets d'huile que l'on emploie pour les autos des ambassades. Je prie les chauffeurs des ambassades de ne donner ces déchets.

Je vis ce jour-là une auto couleur groseille (c'est la couleur de l'auto de l'ambassade d'URSS) qui venait à ma rencontre. Pensant que le chauffeur était peut-être seul, j'ai regardé attentivement. Kornilof était à côté du chauffeur. Cette voiture portait le numéro 321. Kornilof et le chauffeur étaient nu-tête.

Kornilof fait opposition à ce témoignage. Il déclare qu'il n'y a pas d'auto de cette couleur, à l'ambassade. Fahri Uçar se fâche.

— Il avait une pareille auto. C'était une « Ford », modèle 1935. Sa couleur était groseille. Si on a changé sa couleur ce soir-là, je n'ai rien à dire...

Kornilof continue à nier. Il n'a jamais

La situation des Chinois en Birmanie est angoissante

Ils sont menacés de flanc

Saigon, 16 A. A. — En Birmanie la situation des troupes chinoises est qualifiée d'angoissante par la Radio Tchoungking qui annonce que les Japonais continuent à envoyer des forces et mènent une violente offensive en direction du Salaoen.

Si les Japonais accentuent la progression le long de la voie de Mandalay, les unités chinoises se trouvent actuellement dans une situation critique. Les Etats Chans devraient se préparer pour éviter une rupture de leur ligne.

Le speaker rend hommage au courage, à l'endurance des troupes Tchoung-King; mais, dit-il, elles commencent à sentir les effets d'une action menée sans répit. On n'a pas assez d'artillerie et de canons. Les chars sont rares en nombre et il ne faut s'attendre qu'ils fassent des miracles.

La presse chinoise annonce, par ailleurs, que 400.000 ouvriers chinois travaillent fiévreusement à la construction de la nouvelle route qui reliera la Chine. En territoire chinois, la route serait presque achevée. Elle va de tout vers le Thibet, par Kanting et pour rejoindre le nord de l'Assam.

Sur le front de l'Irraouaddy, la formation de Shanghei annonce la capture de Nagoue par les Japonais. Les éléments avancés occuperaient les puits de pétrole dans la partie orientale de la zone pétrolière.

Les pertes de la marine marchande américaine

Les constructions navales sont insuffisantes

Berlin AA. 16. — OFI. 88 qui furent déjà coulés sur les 380 qui sédaient les Etats-Unis écrit que l'Uhrblatt. Ce journal souligne que les chantiers navals américains ne peuvent pas faire face aux commandes gigantesques navales du plan de constructions navales possible que dans des proportions insuffisantes.

En 1941, 664.000 tonnes de navires des chantiers américains, mais les marins allemands en coulerent plus d'un mois.

De son côté, le « Voelkischer Beobachter » écrit que les sous-marins allemands conservent l'initiative en des efforts de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Une invention japonaise

Comprimé à haut pouvoir explosif. Berlin. 16. A. A. — Une forme comprimée à haut pouvoir explosif mise au point par le colonel japonais Kavachima, qui étudie cette question depuis 17 ans.

Le nouveau produit fut déjà expérimenté par les parachutistes qui l'achetés dans le Nord des Célebes à Matra, où ils risquaient de rester longtemps sans aucun ravitaillement. ment créé par Kavachima à la fin d'une gaufrette de 200 grammes, plement suffisante pour un explosif complet.

pris place dans une auto portant le numéro 321.

L'audience d'aujourd'hui

Il est 22 heures. La suite de l'audience est remise, à ce matin, à 10 heures.

Sahibi : G. PRIMI

Umumi Neşriyat Müdürlüğü

CEMIL SİUFİ

Münakara Mathnâsı

Galata, Gümrük Sokak